

Conseil Municipal du 16 février 2017

L'an **DEUX MILLE DIX-SEPT**, le seize du mois de février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de GALGON, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie BAYARD, Maire.

Présents : M. Jean-Marie BAYARD, Maire, M. Max PORTETS. Mme Anne-Marie PEYREFITTE. M. Christian BIGOT. M. Alain CHIAROTTO. Mme Caroline LESCOUL, Adjoint. M. Jacques PLOGIN. M. Pierre GIRAUD. M. Pierre CHARRIOT. M. Christian FERRARO. Mme Martine COUTELIER. M. Mickaël LEGLISE. Mme Bernadette GONZALEZ PASQUET. M. Philippe RENARD. M. Serge BERGEON.

Procurations :	Madame Nathalie LOCHON	à	Monsieur Alain CHIAROTTO
	Madame Mireille CROUGNEAU	à	Monsieur Christian BIGOT
	Madame Geneviève NOUVEAU	à	Monsieur Max PORTETS
	Madame Anne KIEFFER	à	Monsieur Jean-Marie BAYARD
	Madame Astrid BERSON	à	Madame Martine COUTELIER
	Madame Martine ALI OMAR	à	Monsieur Serge BERGEON

Absent : Monsieur Olivier BRÄTSCH.

Secrétaire de séance : Monsieur Max PORTETS

Le compte rendu de la séance du **15 décembre 2016** est lu et adopté à la majorité des voix des membres présents ou représentés, abstention de Monsieur Serge BERGEON

Projet de création d'un jardin public avec aire de jeux et toilettes publiques

Afin d'harmoniser le pourtour de l'église, suite aux travaux de sécurisation du cheminement piétonnier, de création des parkings autour de la place, et à l'acquisition des parcelles de Mesdames CHOISI/BROIS, Monsieur le Maire propose de créer un jardin public avec aire de jeux pour enfants et des toilettes publiques.

Il demande au conseil municipal de l'autoriser à engager ce projet et à demander la participation de la DETR 2017 pour son financement.

Après avoir entendu le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité des voix (**3 votes « contre », Madame Martine ALI OMAR, Monsieur Serge BERGEON, Monsieur Philippe RENARD**)

- Décide d'engager ce projet de création d'un jardin public avec aire de jeux et toilettes publiques
- Autorise le Maire à solliciter l'inscription au programme DETR 2017 auprès de M. Le Préfet de la Gironde,

Monsieur Christian FERRARO trouve que ces toilettes sont trop excentrées.

Monsieur Serge BERGEON pense que celles de la mairie sont inutilisées et pense qu'elles ne seraient pas nécessaires derrière l'église. Il estime qu'il s'agit de dépenses inutiles et que cela ne devrait pas être une priorité communale. Il s'inquiète du vandalisme, des problèmes sécuritaires et qu'il est scandaleux et dangereux de créer une aire de jeux à cet endroit.

Questions diverses

Sens de circulation avenue Fernand Pillot : après consultation de la commission voirie et un débat animé, Monsieur le Maire décide de maintenir le double sens.

La séance est levée à 21 heures 30.